# **AVIS PUBLIC**

# **DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES**

**PRENEZ AVIS QUE** le conseil municipal statuera sur des demandes de dérogations mineures lors de la séance du 14 juillet 2025 débutant immédiatement après la séance du conseil d'agglomération prévue à 19 h, à la salle du conseil située au 1145, rue de Saint-Jovite. Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

Immeuble visé	Nature et effets de la demande
165, allée de la Sapinière	Autoriser la création d'un lot :
2025-DM-004	<ul> <li>d'une largeur de 22,7 m plutôt que d'un minimum de 50 m;</li> <li>dont le terrain ne peut pas contenir un quadrilatère de 40 m par 75 m.</li> </ul>
	Autoriser la création d'un second lot d'une largeur de 22,69 m plutôt que d'ur minimum de 50 m.
Rue Labelle	Autoriser un bâtiment dont la façade principale n'est pas orientée vers la rue
Lot 3 278 756 du cadastre du Québec	alors que le règlement l'exige.
2025-DM-072	Autoriser une aire de stationnement :  • située en cour avant alors que le règlement ne le permet pas;
	<ul> <li>qui empiète de 1,49 m en marge avant alors que le règlement ne le perme pas.</li> </ul>
255, chemin des Cerfs	Autoriser:
2025-DM-104	<ul> <li>la construction d'une galerie dont l'espace entre le plancher et le sol n'es pas obstrué pas des treillis ou des arbustes;</li> <li>une superficie totale de balcons, perrons et galeries de 72,7 m² plutôt que de 50 m²²</li> </ul>
Rue Légaré	50 m². Autoriser en cour avant :
Lot 6 638 467 du cadastre du Québec	• un escalier menant au sous-sol alors que le règlement ne le permet pas;
	<ul> <li>un second escalier menant au sous-sol alors que le règlement ne le perme pas.</li> </ul>
2025-DM-117	<u> </u>
Rue Légaré	Autoriser une aire de stationnement située en cour avant alors que le règlemen ne le permet pas.
Lot 6 638 468 du cadastre du Québec	
2025-DM-119	
Rue Légaré	Autoriser une aire de stationnement située en cour avant alors que le règlemer ne le permet pas.
Lot 6 638 469 du cadastre du Québec	
2025-DM-121	
Rue Légaré	Autoriser une aire de stationnement située en marge avant alors que le règlement ne le permet pas.
Lot 6 638 470 du cadastre du Québec	regionion no to pormot page.
2025-DM-123	
365, route 117	Autoriser une enseigne ayant une superficie de 2,25 m² plutôt que d'ul maximum de 1 m².
2025-DM-131	
614, rue Limoges	Autoriser :  • l'aménagement d'un logement au sous-sol, dont moins de la moitié de la
2025-DM-132	hauteur sous plafond est au-dessus du niveau du sol adjacent au logemen alors que le règlement ne le permet pas;  une seconde entrée charretière sur un terrain ayant une largeur inférieure à 40 m.
Rue Lalonde	Autoriser l'aménagement d'une cour avant comportant seulement 12 arbres
Lots 4 528 664 et 4 528 666 du	alors que le minimum requis est de 33 arbres.
cadastre du Québec	Autoriser un premier bâtiment multifamilial :
2025-DM-136	<ul> <li>sans aire d'isolement avec une aire de stationnement extérieure alors que le règlement l'exige;</li> </ul>
	<ul> <li>sans aire d'isolement avec une allée de circulation alors que le règlemer l'exige;</li> </ul>
	sans aire d'isolement avec une allée d'accès, alors que le règlement l'exige
	Autoriser un second bâtiment multifamilial situé à 3,94 m plutôt qu'à 8 m d'un allée d'accès.
	Autoriser un troisième bâtiment multifamilial situé à 4,43 m plutôt qu'à 8 m d'un allée de circulation.
	Autoriser un quatrième bâtiment multifamilial :  • situé à 4,43 m plutôt qu'à 8 m d'une allée d'accès;  • situé à 5,8 m plutôt qu'à 8 m d'une allée de circulation.
Rue Lalonde	Autoriser la création d'un terrain ayant une largeur de 15,55 m alors que l
Lots 4 528 664 et 4 528 666 du cadastre du Québec	minimum requis est 22,5 m.
	1

Donné à Mont-Tremblant, ce 25 juin 2025.

Maude Picotin Greffière adjointe



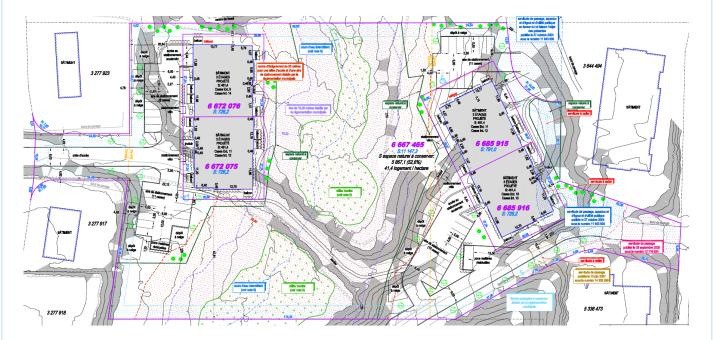
# Dossiers présentés au CCU

### de la Ville de Mont-Tremblant

# Lundi 9 juin 2025 à 9 h

# ÉTUDE PLAN IMAGE

5 Demande 2025-EPI-009 - Boisé du Ruisseau Clair - Lots 4 528 664 & 4 528 666 - Rue Lalonde



#### 5.1 Demande 2025-DM-136 - Aire d'isolement et aménagement - Lots 4 528 664 & 4 528 666 - Rue Lalonde

Autoriser l'aménagement d'une cour avant comportant seulement 12 arbres alors que le minimum requis est de 33 arbres.

Autoriser un premier bâtiment multifamilial :

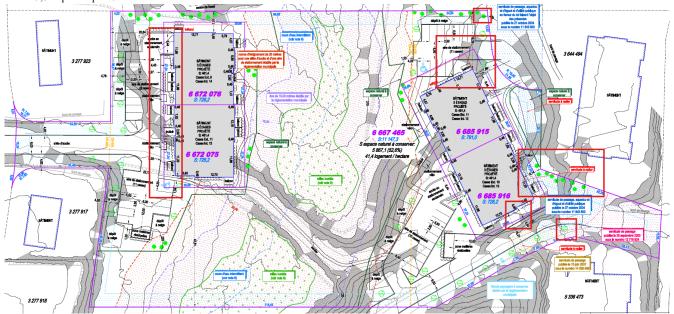
- sans aire d'isolement avec une aire de stationnement extérieure alors que le règlement l'exige;
- sans aire d'isolement avec une allée de circulation alors que le règlement l'exige;
- sans aire d'isolement avec une allée d'accès, alors que le règlement l'exige.

Autoriser un second bâtiment multifamilial situé à 3,94 m plutôt qu'à 8 m d'une allée d'accès.

Autoriser un troisième bâtiment multifamilial situé à 4,43 m plutôt qu'à 8 m d'une allée de circulation.

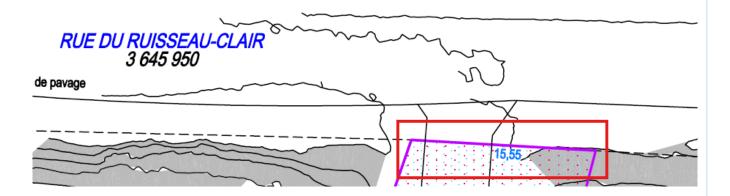
Autoriser un quatrième bâtiment multifamilial :

• situé à 4,43 m plutôt qu'à 8 m d'une allée d'accès; situé à 5,8 m plutôt qu'à 8 m d'une allée de circulation.



### 5.2 Demande 2025-DM-138 - Frontage - Lots 4 528 664 & 4 528 666 - Rue Lalonde

Autoriser la création d'un terrain ayant une largeur de 15,55 m alors que le minimum requis est 22,5 m.



### **DÉROGATIONS MINEURES**

6 Demande 2025-DM-072 — Implantation et aire de stationnement — Rue Labelle — Lot 3 278 756

Autoriser un bâtiment dont la façade principale n'est pas orientée vers la rue alors que le règlement l'exige.

Autoriser une aire de stationnement :

- située en cour avant alors que le règlement ne le permet pas;
- qui empiète de 1,49 m en marge avant alors que le règlement ne le permet pas.



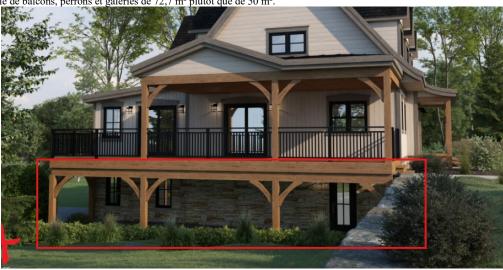
**6.1** Demande 2025-PIIA-073 — Habitation multifamiliale — Rue Labelle — Lot 3 278 756



### 7 Demande 2025-DM-104 — Balcons et galeries — 255, chemin des Cerfs

#### Autoriser:

la construction d'une galerie dont l'espace entre le plancher et le sol n'est pas obstrué pas des treillis ou des arbustes;
une superficie totale de balcons, perrons et galeries de 72,7 m² plutôt que de 50 m².

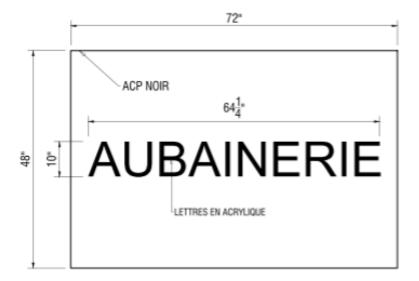


# 7.1 Demande 2025-PIIA-105 — Rénovation — 255, chemin des Cerfs



### 8 Demande 2025-DM-131 — Enseigne Aubainerie — 365, route 117

Autoriser une enseigne ayant une superficie de 2,25 m² plutôt que d'un maximum de 1 m².



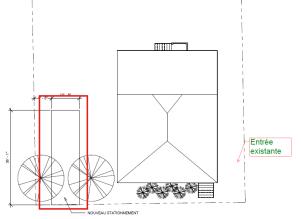
# 8.1 Demande 2025-PIIA-099 — Enseigne Aubainerie — 365, route 117

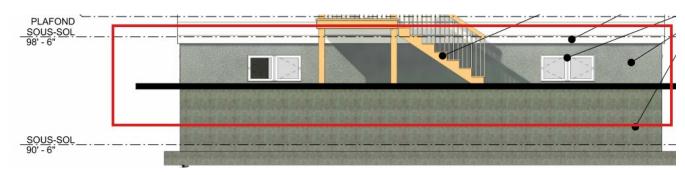


### 9 Demande 2025-DM-132 — Logement au sous-sol & allée d'accès — 614, rue Limoges

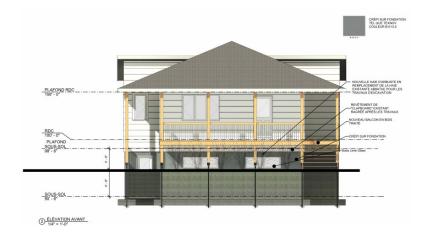
#### Autoriser:

- l'aménagement d'un logement au sous-sol, dont moins de la moitié de la hauteur sous plafond est au-dessus du niveau du sol adjacent au logement alors que le règlement ne le permet pas;
- une seconde entrée charretière sur un terrain ayant une largeur inférieure à 40 m.





# 9.1 Demande 2025-PIIA-100 — Rénovation — 614, rue Limoges



# PIIA

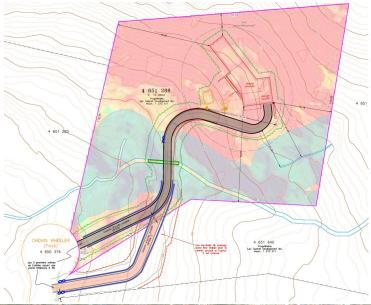
10 Demande 2025- PIIA-052 - Rénovation extérieur - 641-647, rue du Moulin



11 Demande 2025-PIIA-097 — Rénovation extérieure — 159, rue du Couvent



**12** Demande 2025-PIIA-102 — Habitation unifamiliale — Chemin Wheeler — Lot 4 651 288





13 Demande 2025-PIIA-110 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 461



# **13.1** Demande 2025-PIIA-111 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 462



# 14 Demande 2025-PIIA-112 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 463



# **14.1** Demande 2025-PIIA-113 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 664



15 Demande 2025-PIIA-114 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 465



**15.1** Demande 2025-PIIA-115 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 466



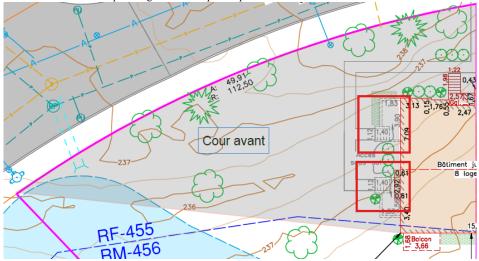
16 Demande 2025-PIIA-116 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 467



# **16.1** Demande 2025-DM-117 — Escaliers en cour avant — Rue Légaré — Lot 6 638 467

#### Autoriser:

- un escalier menant au sous-sol alors que le règlement ne le permet pas;
- un second escalier menant au sous-sol alors que le règlement ne le permet pas.

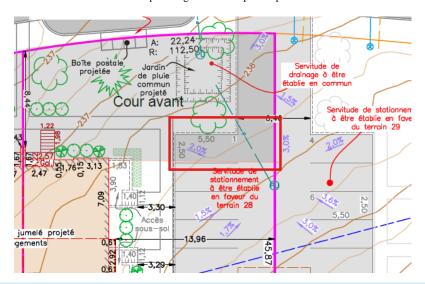


**16.2** Demande 2025-PIIA-118 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 468



### 16.3 Demande 2025-DM-119 — Stationnement en cour avant — Rue Légaré — Lot 6 638 468

Autoriser une aire de stationnement située en cour avant alors que le règlement ne le permet pas.

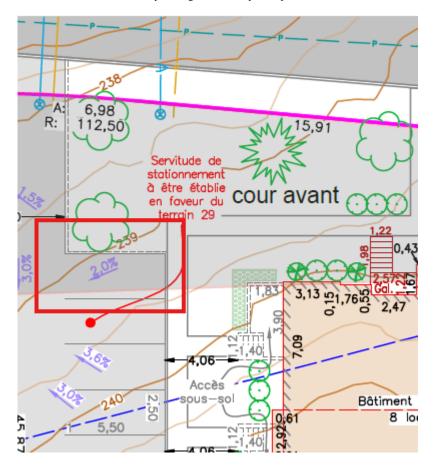


17 Demande 2025-PIIA-120 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 469



### 17.1 Demande 2025-DM-121 — Stationnement en cour avant — Rue Légaré — Lot 6 638 469

Autoriser une aire de stationnement située en cour avant alors que le règlement ne le permet pas.



### 17.2 Demande 2025-PIIA-122 — Habitation multifamiliale — Rue Légaré — Lot 6 638 470



# 17.3 Demande 2025-DM-123 — Stationnement en marge avant — Rue Légaré — Lot 6 638 470

Autoriser une aire de stationnement située en marge avant alors que le règlement ne le permet pas.

